

**N°6**  
PRINTEMPS 2026

# LETTRE D'INFORMATION DU MONDE COMBATTANT

Bulletin d'informations de la sous-direction de la  
mémoire combattante – bureau du monde  
combattant et des commémorations de la DMCA



# ÉDITO

Dans une période marquée par l'instabilité, où les désordres du monde fragilisent les démocraties et plongent des populations dans la souffrance, la lutte pour la paix doit être plus que jamais une priorité, mais aussi, compte tenu de ce contexte, la préparation à devoir affronter la conflictualité.

Le monde combattant, par sa diversité, la richesse de son histoire et la force de ses valeurs, doit y participer en nous rappelant ses combats. Pas seulement pour honorer le passé, mais aussi pour éclairer le présent et prévenir les dérives. Dès lors, la transmission de votre mémoire devient un rempart contre l'oubli et la répétition des tragédies.

Cette question de la transmission sera au cœur des assises du monde combattant que la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants a annoncé le 13 avril.

Aujourd'hui encore, notre engagement reste le même : défendre la liberté, les valeurs démocratiques et préserver la paix. Un combat qui demeure, plus que jamais le nôtre, et qui fut celui de René Cassin dont nous commémorons le cinquantième anniversaire de la disparition.

La rédaction

## SOMMAIRE

P2. ÉDITO

P11. LE MINISTÈRE DES  
ARMÉES SOUTIENT

P16. LE MINISTÈRE DES  
ARMÉES PRÉSENTE

P17. LE MINISTÈRE DES  
ARMÉES INFORME

P20. AGENDA MÉMORIEL

P21. INFOS MONDE  
COMBATTANT

**SGA DMCA**  
Secrétariat général pour l'administration / Direction de la mémoire, de la culture et des archives

Photo de couverture : Un légionnaire de la compagnie noire du 2e régiment étranger de parachutistes (2e REP) reprend son souffle lors d'une progression sur les pistes de montagne de Sper-kunday, en Afghanistan (2010). Source : ECPAD.

Rédaction et publication : direction de la mémoire, de la culture et des archives, **sous-direction de la mémoire combattante**, bureau du monde combattant et des commémorations (SGA/DMCA/SDMC/BM2C)

Rédacteur en chef : Quentin TISSOT

Les textes fournis par les associations et institutions extérieures à la DMCA sont fournis à titre gracieux et n'engagent que leurs auteurs.

Pour contribuer aux futures lettres d'information, vous pouvez adresser vos suggestions et observations à : [quentin.tissot@intradef.gouv.fr](mailto:quentin.tissot@intradef.gouv.fr)

**DISCOURS D'ALICE RUFO,  
MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DE LA MINISTRE  
DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

**Lancement des Assises du monde combattant  
Balard - 13 avril 2026**

Monsieur le Président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Madame la sénatrice,  
Monsieur le secrétaire général pour l'administration,  
Messieurs les chefs d'état-major de l'armée de Terre, de la Marine nationale, de l'armée de l'Air et de l'Espace —  
merci beaucoup de votre présence à tous les trois : c'est un signal très important pour nous —,  
Monsieur le gouverneur militaire de Paris,  
Mesdames et messieurs les membres du corps préfectoral,  
Mesdames et messieurs les directeurs d'administration centrale,  
Mesdames et messieurs les officiers généraux,  
Monsieur le délégué,  
Officiers, sous-officiers, militaires du rang,  
Mesdames et messieurs les représentants du monde muséal et de la culture,  
Mesdames et messieurs les présidents et membres du monde associatif et combattant,  
Où sont les jeunes ? Merci d'être avec nous aujourd'hui !  
Chers enseignants, merci de les avoir accompagnés.  
Mesdames, messieurs, en vos grades et qualités.

Merci d'être présents à Balard aujourd'hui. Il était important que nous nous retrouvions ici pour parler du monde combattant — dans cet hexagone où bat le cœur de nos armées, où se prépare notre défense de demain, que j'ai appris à connaître et à aimer dans mes fonctions à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie. Ce n'est donc pas sans un peu de nostalgie, je dois vous l'avouer, que je vous retrouve ici — mais surtout avec une grande joie : celle de pouvoir symboliser ainsi la place qui doit revenir, je crois, au monde combattant dans notre écosystème de défense.

Je voulais faire ce point d'étape aujourd'hui pour vous dire, six mois après ma prise de fonction, ce que je pense des évolutions du monde combattant et ce que je peux vous proposer. On s'était vus au moment des vœux en début d'année, mais ça ne faisait pas assez longtemps que j'avais réfléchi à vos côtés sur ce qu'on pouvait proposer pour l'avenir. Au bout de six mois à vos côtés, ma conviction est claire : vous avez un rôle résolument actif à jouer, quand on parle de plus en plus de la force de résistance que nous devons développer à l'échelle de notre société, du lien Armées-Nation, de la dimension stratégique de la cohésion nationale et de l'importance de la « force morale » entretenue dans notre Nation par la condition militaire, pour reprendre une formule, très juste, du président de la République dans son discours aux Armées, le 13 juillet dernier.

Je sais que l'actualité est brûlante et nous empêche de prendre tout moment de recul. Et pourtant, il faut le faire, parce que c'est quand même notre force principale que de savoir faire un pas de côté, de prendre un tout petit peu de recul, de savoir s'appuyer sur ce que nous avons su construire — et de ne pas nous laisser embarquer en permanence dans un tourbillon sans réfléchir.

J'ai donc souhaité vous retrouver aujourd'hui pour vous proposer de réfléchir ensemble à l'avenir que nous voulons construire pour ce monde combattant qui est notre bien commun, à l'heure où un double mouvement, démographique et stratégique, bouscule ses équilibres hérités et lui impose de se renouveler.

Le temps d'une refondation est venu, pour rester fidèles à la double vocation historique du monde combattant : garantir la reconnaissance et la solidarité envers nos anciens combattants ; « conserver un patriotisme agissant, demain comme hier » pour garantir l'esprit de résistance dont nous sommes les héritiers, dans cet amphithéâtre portant le nom du général Martial VALIN, compagnon de la Libération, fondateur des escadrilles « Bretagne », « Picardie », « Artois » et « Normandie ». Et c'est cet esprit de résistance, ce patriotisme agissant qui ne sont pas simplement un legs que nous a laissé l'histoire, mais dont nous avons collectivement la responsabilité de maintenir l'énergie, la vivacité et l'impact dans l'avenir — comme le rappelait le général LECLERC en faisant ses adieux à la 2e Division blindée (DB), il y a 80 ans : « une nécessité vitale ».

Vous êtes les gardiens de cet héritage, ceux qui ont conservé cette flamme vivante, au pied des monuments aux morts, dans chacune de nos communes. Vous en êtes aussi les passeurs, ceux qui transmettent aux jeunes générations cette mémoire et cette force morale. Je voulais vous en remercier, parce que vous êtes, enfin, les détenteurs d'un patrimoine immatériel, culturel et moral, d'une culture vivante, faite de chants, de traditions, de valeurs et de rites, qui mérite d'être valorisée — car elle fait pleinement partie de notre patrimoine commun. Une culture qui n'appartient pas seulement aux militaires, mais qui doit être partagée avec tous les Français. Au fond, les enjeux du monde combattant concernent bien au-delà de nos armées tous nos citoyens. Et c'est bien ces ponts qu'il faut ouvrir.

Il faut parler à tous, au-delà de nous-mêmes — même si nous nous connaissons bien. C'est pourquoi j'ai souhaité organiser ces rencontres dans un format le plus large possible — rien que l'assemblée que je regarde maintenant montre cette ouverture et cet intérêt qu'il y a aujourd'hui, très à juste titre, pour le monde combattant.

C'est évidemment un moment aussi où l'on se souvient de ceux qui sont morts pour la France dans les mois qui précèdent — en Irak, en Jordanie et au Liban : avec une pensée particulière pour le major Arnaud FRION, le sergent-chef Thibaud BRIET et la maréchale des logis-cheffe Fany CLAUDIN, morts pour la France. Nous faisons œuvre de reconnaissance et de mémoire à leurs côtés. Ces hommages sont aussi le moment d'un sentiment d'appartenance à la société et à notre pays qu'il est très important de maintenir et d'honorer.

Au-delà de ce creuset de reconnaissance et de mémoire, le monde combattant est aujourd'hui un vecteur d'appartenance commune, au milieu d'une société mise au défi de la cohésion. Ce discours sur la force morale doit être incarné. Lors de l'entrée au Panthéon de Missak MANOUCHIAN, portant avec lui la mémoire des Résistants de l'Affiche rouge, tout le monde a parlé des « Français de préférence ». Et il y a quelque chose dans l'état d'esprit du monde combattant — tel que je le perçois, tel que j'en bénéficie chaque jour dans mes fonctions — qui relève du fait que les citoyens, quelles que soient leurs origines, leurs opinions, dans leur adhésion au monde combattant et à ses valeurs, renouvellent le plébiscite de chaque jour évoqué par l'historien Ernest RENAN : celui d'un projet commun qui est le socle de la République. « Cette grande solidarité » rassemblant les vivants et les morts vers un projet commun est restée la meilleure définition de la République. C'est aussi pour cela que dans cette période, il est très important de donner au monde combattant une visibilité forte et l'ouvrir à tous nos concitoyens.

Je veux donc aborder avec vous trois grandes questions — ce ne sera pas un discours général, mais vraiment un constat et des propositions. J'ai retenu trois temps : les mutations profondes qui travaillent le monde combattant ; les questions concrètes qu'elles nous posent, à trois échelles différentes ; et enfin la démarche collective — ces Assises du monde combattant — que je vous propose modestement pour y répondre avec vous.

## **I. UN MONDE COMBATTANT EN PROFONDE MUTATION**

Je veux d'abord nommer les réalités, parce qu'on ne peut rien construire de solide sinon.

### **Une mutation démographique d'une ampleur considérable**

Le monde combattant est engagé dans une transformation démographique sans précédent, après avoir été structuré par l'engagement associatif de la génération de la guerre d'Algérie, qui a su renouveler l'identité combattante, acquérir de nouveaux droits, et qui a fourni aux associations leurs bataillons de militants, leurs présidents, leurs mémoires vives.

Je veux les saluer ici tout particulièrement, parce que nous bénéficions de cet héritage. Je veux les saluer pour leur engagement, pour la force de leur témoignage, parce qu'ils ont vraiment permis, par cette mobilisation associative, par ce travail de mémoire, par cette solidarité, d'ancrer dans la conscience collective de notre pays le souvenir de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie — longtemps resté dans l'ombre. Il faut vraiment rester fidèle à cette démarche-là, et savoir ce que ça a représenté pour notre pays.

Après avoir tant mérité, cette génération passe à son tour le relai. Les chiffres le montrent. L'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) accompagnait près de deux millions de ressortissants en 2020. Aujourd'hui, en 2026, ce nombre est estimé à un million et demi. En 2045, nous serons à cinq cent mille : en cinq ans, c'est donc une baisse de 25 % ; sur 25 ans, une division par quatre des effectifs.

Nous devons à ces générations qui ont porté haut le flambeau de la mémoire la reconnaissance la plus profonde. Et c'est encore plus important, au moment où il y a une baisse des ressortissants, de retrouver le sens et d'être fidèle à l'héritage que ces générations qui nous ont précédés nous ont laissé. C'est s'inscrire dans la politique de reconnaissance que d'être capable d'anticiper l'après — d'anticiper les enjeux qui sont devant nous et non simplement bénéficiaire de l'héritage qui est le nôtre.

### **Une mutation sociologique profonde**

Les mutations sont aussi sociologiques. On ne s'associe plus en 2026 — vous me l'avez tous dit, chers représentants du monde associatif — comme on le faisait dans les années 60. Il y a des mutations au sein même des associations dont vous m'avez fait part. Les modes de socialisation ont changé. Les attentes vis-à-vis des activités associatives changent, évoluent. Il y a une vraie volonté d'engagement — le nombre de jeunes qui sont dans cette salle en témoigne — mais sur des formes peut-être plus différentes, plus thématiques, plus ponctuelles, peut-être moins hiérarchiques par moment.

L'objet « association » a lui-même évolué, et nous devons en prendre acte sans nostalgie et sans naïveté. Il faut savoir accueillir cette volonté d'engagement de notre jeunesse en lui fournissant les moyens de participer à cet élan que nos aînés ont porté et auquel elle veut à son tour participer.

### **Un rapprochement structurel avec les armées**

Il y a enfin un troisième mouvement, structurel celui-là : le rapprochement progressif entre le monde combattant et les armées. Avec la fin du service militaire obligatoire et la disparition progressive de la génération des appelés, le monde combattant va de plus en plus se superposer avec celui des militaires professionnels — en activité, en retraite, ou ayant quitté l'institution. Ce mouvement est irréversible. Il dessine un monde combattant différent, plus professionnel dans son identité, mais pas moins porteur de sens.

Et merci beaucoup encore aux chefs d'état-major d'être là, parce que je crois que c'est un signal très fort qui se joue et qu'on doit aussi accompagner.

Ce monde combattant bouge — c'est bien normal, avec le pays, avec la société, avec ses défis. Et c'est notre responsabilité collective de nous préparer à un meilleur accompagnement de ce qu'on a appelé — Monsieur le Président, je sais que vous êtes attaché à cette expression — la quatrième génération du feu. Et bien sûr, au-delà, avec le même niveau d'exigence que celui qui a été porté par le passé.

C'est mon sentiment, et les grands traits que je dessine. Mais je crois qu'il faut objectiver les évolutions du monde combattant. Monsieur le directeur de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire, je vous remercie beaucoup d'avoir accepté de travailler à une étude sociologique approfondie sur le monde combattant — ses transformations, ses attentes, ses besoins, ses modes de représentation et ses formes d'organisation. Nos décisions doivent s'appuyer sur des analyses rigoureuses et non sur des suppositions, des craintes ou des envies. Il nous manquait jusqu'ici une lecture suffisamment structurée de ces évolutions. Merci beaucoup d'avoir accepté cela. Je sais que l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire a beaucoup travaillé sur l'engagement de la jeunesse ces dernières années, et cela aura vraiment de la valeur de mieux comprendre quelles sont les évolutions sociologiques du monde que nous représentons et dont nous parlons.

### **Un contexte stratégique fondamentalement transformé**

Ces transformations internes surviennent précisément au moment où le contexte stratégique bascule. Au moment où ce contexte bascule, il faut absolument réfléchir à la façon dont le monde combattant peut s'y inscrire, ce qu'il peut nous apporter, et ce qu'on lui doit aussi dans une telle période.

La menace militaire s'accroît en Europe. Le Proche et le Moyen-Orient connaissent des déstabilisations très accélérées qui ne vont pas se résoudre du jour au lendemain. La généralisation de l'usage de la force affaiblit le droit international. Les architectures de sécurité multilatérales qui avaient structuré le monde depuis 1945 se fragilisent, disparaissent. L'impensable redevient possible. Le retour d'une guerre interétatique de haute intensité dans laquelle nous serions directement engagés n'est plus un scénario de fiction.

Ce qui se passe en temps réel démontre que, au fond, l'information — c'est-à-dire la documentation contemporaine de l'histoire — est devenue une arme de guerre. Toute la réflexion menée sur la mémoire, toute la réflexion menée sur l'histoire, toute la documentation en temps réel devient d'autant plus importante que ce que nous documentons aujourd'hui, la manière dont nous luttons contre la désinformation aujourd'hui, sera partie prenante de la mémoire de demain. Rendre hommage au monde combattant, savoir ce qu'il a fait, connaître son histoire, connaître sa contribution à notre sécurité et à notre société — c'est aussi se souvenir que nous avons des armées qui se battent pour le droit international, que nous avons des morts pour la France qui ont défendu notre sécurité, que nous avons un monde militaire qui a été, ces dernières décennies, tout entier dédié à la construction d'un ordre qui est aujourd'hui remis en cause, et qu'il va falloir reconstruire.

Ce ne sont donc pas des variables différentes : quand on lutte contre la désinformation contemporaine, quand on raconte, quand on explique dans le cadre de notre politique d'influence quel est le rôle de nos armées — c'est le même mouvement que de regarder quel a été leur rôle et ce qu'ils ont porté.

Permettez-moi de donner quelques exemples très précis.

Monsieur le chef d'état-major de la Marine : quand on parle des 400 ans de la Marine, on parle évidemment de la longue construction d'un ordre maritime international qui est aujourd'hui largement mis en cause. Il n'est pas du tout anodin de se souvenir des épisodes précédents, des raisons pour lesquelles nos marins aussi se sont battus et de la longue structuration de cet ordre.

Monsieur le chef d'état-major de l'armée de Terre : il n'est pas du tout indifférent, lorsque je vois nos soldats qui vont en Roumanie, de voir comment cela résonne dans la mémoire des peuples européens — à un moment où l'on se rend compte que ces peuples sont plutôt attachés à l'Europe, de cette solidarité stratégique et de l'histoire dans laquelle ces engagements s'inscrivent.

Et monsieur le chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace : lorsque je me suis rendue récemment aux États-Unis, l'aviation française était engagée dans la commémoration des 250 ans de l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Ce symbole, à un moment où il peut y avoir des fractures immenses, ce souvenir des combats partagés et de leur sens, mérite d'être réaffirmé — car c'est aussi devenu un instrument de la paix et de la reconstruction de l'ordre international.

Cette expérience du monde combattant, il faut absolument la maintenir. Elle fait partie intégrante des forces morales de la nation et il faut l'inscrire dans un impératif d'anticipation et dans le monde contemporain. Nous sortons de trois décennies de dividendes de la paix qui nous ont peut-être parfois endormis. Et pourtant, depuis 1945, nos armées n'ont pas cessé d'être engagées. Nous avons eu des soldats déployés en opérations tous les ans, pour défendre nos intérêts et notre vision d'un monde d'équilibre et de paix. Presque chacune de ces années, nous avons pleuré des morts pour la France, des soldats ont été blessés et des enfants adoptés comme pupilles de la Nation.

Cette expérience, restée sans doute trop méconnue de nos concitoyens, est aujourd'hui précieuse pour mieux faire comprendre que la guerre n'est jamais vraiment absente. Elle dit que des femmes et des hommes en uniforme continuent d'accepter, au nom de tous, de risquer l'essentiel : leur santé et leur vie. Cette compréhension doit être mieux partagée — c'est une exigence civique autant que morale.

Cette expérience, restée sans doute trop méconnue de nos concitoyens, est aujourd'hui précieuse pour mieux faire comprendre que la guerre n'est jamais vraiment absente. Elle dit que des femmes et des hommes en uniforme continuent d'accepter, au nom de tous, de risquer l'essentiel : leur santé et leur vie. Cette compréhension doit être mieux partagée — c'est une exigence civique autant que morale.

### **L'impératif d'anticipation**

Face à ces transformations profondes, nous ne devons pas subir. Nous devons anticiper ce dont nos anciens combattants et nos vétérans ont besoin pour être reconnus à la hauteur de leur engagement et accompagnés à la hauteur de leurs sacrifices. Nous devons aussi anticiper ce dont nos concitoyens auront besoin pour mieux comprendre les exigences de la défense, pour renforcer les forces morales de la Nation, et se tenir collectivement prêts à faire face.

## **II. AGIR À TROIS ÉCHELLES POUR PRÉPARER L'AVENIR**

L'idée est d'accompagner les inflexions évidentes de ce que cent ans de monde combattant nous ont légué, et de nous préparer à faire aussi bien, avec les enjeux contemporains, démographiques et stratégiques, que ce qu'on a su faire par le passé. Ces mutations appellent des réponses à trois niveaux distincts mais complémentaires.

### **Première échelle : accompagner l'ONaCVG**

L'Office national des combattants et victimes de guerre, dont je salue ici la Directrice générale, est un trésor qui doit poursuivre son éminente mission tout en puisant à la source de son histoire cette capacité de réinvention qui lui a toujours permis d'être pleinement utile dans une époque changeante — et de maintenir, si ce n'est améliorer, la qualité du service rendu à tous ses ressortissants.

Je veux que le Contrat d'objectifs et de performance 2026-2029 dessine les bases à partir desquelles une transformation durable, efficace et ambitieuse pourra se déployer. Nous avons tous vu les travaux de la Cour des Comptes et du Conseil d'État. Il nous faut les prendre en compte. Il nous faut avancer sur ces changements de fond — mais en gardant le sens de la mission comme étant premier dans tout le contexte que je viens de décrire.

Ensemble, nous devons avancer sur plusieurs points :

- l'évolution de la présidence du Conseil d'administration de l'Office — je me suis posé cette question, et je me suis dit qu'il était quand même un peu bizarre de porter une transformation tout en se détachant de l'Office. C'est à faire, mais il faut d'abord qu'on travaille collectivement à ce qu'on veut projeter vers l'avenir. À terme, le Conseil d'administration ne sera plus présidé par la ministre, signe que l'institution doit gagner en autonomie ;
- l'expérimentation de nouveaux modèles d'organisation au plus près des besoins : l'évolution du maillage territorial d'une part, le transfert des services d'Algérie et du Maroc vers les services consulaires d'autre part — nous allons prendre le temps de le faire correctement et résolument, en nous appuyant aussi sur les opportunités offertes par le numérique ;
- la définition d'un modèle d'Office à horizon 2035, adapté à une population de ressortissants profondément renouvelée grâce aux résultats des expérimentations que je viens de citer.

Tout cela devra se faire dans un environnement financier contraint. J'en ai pleinement conscience. Mais je sais

aussi, pour avoir déjà porté un budget l'année dernière, à quel point le monde combattant sait comprendre l'effort qui doit être fait pour nos armées et y participer. J'ai trouvé assez admirable, je dois vous dire, la conscience de ces enjeux et le fait que la mission d'essence devait vraiment être préservée — et qu'on devait tous s'inscrire dans ce mouvement, parce qu'il s'agit de permettre à nos armées d'être prêtes et de donner tout ce qu'on peut donner en termes de force morale à ce pays. Je demande à l'ONaCVG et à sa tutelle d'être agiles et imaginatifs pour trouver les marges de manœuvre nécessaires.

## **Deuxième échelle : créer une délégation au monde combattant**

Le monde combattant ne se limite pas à une population d'inactifs ou d'ayants droit, et notre organisation administrative doit en tenir compte. En accord avec la ministre des Armées, j'ai demandé au secrétaire général pour l'administration — Monsieur le secrétaire général, je vous remercie d'avoir accepté de lancer cette réforme — de disposer d'une capacité de pilotage à 360 degrés sur l'ensemble des enjeux relatifs au monde combattant.

15 ans après la disparition de la dernière administration centrale spécialisée, je souhaite la création d'une délégation qui aura pour mission de :

- suivre et garantir la cohérence de la politique de réparation — du plan Blessés aux maisons Athos, en passant par le droit du Code des pensions militaires d'invalidité (CPMIVG). Donner plus de lisibilité, plus de simplification, et aller vers les ressortissants et ceux qui en bénéficient ;
- animer la politique mémorielle et renforcer les mémoires partagées, piliers de nos alliances — y compris à destination de la jeunesse, qui en a envie et besoin. C'est une génération, mesdames et messieurs, qui s'inscrit dans cette politique de mémoire. Ce n'était pas le cas de la mienne, et ça dit beaucoup de l'évolution de la société. La mémoire est devenue un enjeu central. La falsification de l'histoire a cours partout. Se rappeler de ce qu'est la solidarité stratégique dans le monde, se rappeler de ce qu'on a fait ensemble — et être capable de faire le lien entre la mémoire en cours de construction de la guerre en Ukraine et celle des conflits contemporains qui ont traversé l'Europe — est absolument essentiel. C'est un outil utile de renforcement de nos alliances et de nos partenariats ;
- dynamiser la politique culturelle et les liens avec le monde éducatif. Je le dis et je le répète : nous sommes un grand opérateur culturel, le 2e de l'État, parce que ça ne se sait pas assez. Or, il faut aller visiter les musées des armées partout sur le territoire, et à Paris aussi. Il faut développer, dans cette politique culturelle, les liens avec le monde éducatif pour donner à la culture de défense toute sa place dans le « socle civique » partagé par chaque Français — avec des modalités sans doute renouvelées en termes de contenu. Nous avons des instruments magnifiques au ministère des Armées. On doit mieux accompagner les élèves qui veulent se rendre en voyage scolaire, mais on doit aussi — Monsieur le délégué, je sais que vous y tenez — aller vers les professeurs et être en mesure de leur apporter les contenus qui leur permettent de travailler. Et je sais pouvoir compter sur le monde associatif, qui s'est d'ores et déjà engagé dans cette perspective ;
- exercer la tutelle sur les principaux opérateurs de cette politique de reconnaissance (notamment l'ONaCVG, les services d'archives et les musées), avec une modernisation de cette tutelle pour accompagner les transformations en cours et être plus ambitieux au service des forces morales dont notre pays a besoin ;
- garantir une capacité renouvelée de mettre en récit et de valoriser les hauts faits de nos Anciens, pour faire vivre un patriotisme ouvert et vivant.

Je sors un instant du texte pour vous dire que les combats qui ont été menés très récemment par nos armées devront être racontés dans leur vérité historique. Quand on se bat pour dire que nos soldats en Afghanistan ont été en première ligne, quand on se bat pour lutter contre la désinformation qui a touché ceux qui se sont engagés au Mali, il ne faut pas laisser tomber — parce que c'est ce qui constituera le terreau de la mémoire à venir.

Il faut donc travailler à la fois à relier ce qu'ont fait nos anciens, à souligner l'héroïsme, à ne pas en nier les parts d'ombre, mais aussi à regarder notre histoire récente et contemporaine avec la même ambition, parce que l'histoire est en train de s'écrire, et elle doit s'écrire sur les murs.

Je veux également évoquer une décision concrète que j'ai prise : l'évolution du monument aux morts pour la France en opérations extérieures. J'ai donné instruction à la Direction de la mémoire, de la culture et des archives de travailler à l'inscription des noms des Morts pour la France lors de la guerre de Corée, de l'expédition de Suez et dans le cadre de la mission ONUST. Ces soldats méritent que leur sacrifice soit inscrit dans notre mémoire collective. Ce sera chose faite.

Ce monument, j'en ai vu toute l'importance récemment, lorsqu'il a été, dans des temps douloureux, rendu hommage au major Arnaud Frion. C'est un monument qui vous appartient. C'est un monument qui vous permet de rendre hommage à vos frères et à vos sœurs d'armes. Et c'est un monument qui a beaucoup d'importance à mes yeux.

## **Troisième échelle : refonder le dialogue politique avec le monde associatif**

Il faudra aussi travailler à articuler pour l'avenir le dialogue avec le monde associatif, car depuis un siècle, la

marque du monde combattant est le paritarisme — ce dialogue nourri et constant entre le politique et le monde associatif. Je veux le renforcer et lui donner davantage de lisibilité institutionnelle.

Cela passe par le G12, aujourd'hui groupe informel extrêmement précieux d'échanges politico-associatifs. Il faut lui donner une institutionnalisation raisonnée pour préserver la souplesse du dialogue de haut niveau qui incarne le modèle paritaire — modèle paritaire qui est l'un des legs les plus puissants de la Première Guerre mondiale. Il faut réfléchir ensemble à la manière de rendre le G12 encore plus visible et encore plus pilote dans la définition de cet accompagnement du monde combattant.

Il y a des options, et je ne veux pas préempter l'exercice que je vous propose. Mais il existe par exemple un Haut Conseil de la mémoire qui n'est pas tellement utilisé — c'est un peu dommage. Il faut voir pourquoi des institutions ne sont pas utilisées, réfléchir à la raison pour laquelle elles ne le sont pas. Et c'est aussi dans cette démarche-là que je veux qu'on s'inscrive.

### **Quatre piliers pour un patriotisme agissant**

« Patriotisme agissant » : cette magnifique expression, tirée du 80e ordre du jour du général LECLERC, veut tout dire de ce qu'on veut faire aujourd'hui en vous réunissant. Les cérémonies patriotiques auxquelles je participe, les commémorations, ne peuvent pas être à côté de tout l'effort de résilience, de mobilisation, de réarmement de notre pays. Il faut que ce soit les deux en même temps, sur lesquels on avance ensemble.

C'est aussi pour cela — Messieurs les chefs d'état-major d'armée — que j'aimerais beaucoup que vous m'aidiez à vous donner votre vision, celle des armées, de l'avenir du monde combattant et de la manière dont on peut mieux les accompagner.

En mettant en œuvre ces transformations, je veux que nous puissions nous reposer sur quatre piliers renforcés au service de ce patriotisme agissant. J'ai gardé les réflexes : quatre R.

- Premier pilier : reconnaître le fait combattant ;
- Deuxième pilier : réparer les conséquences des sacrifices consentis par celles et ceux qui se sont exposés au fer et au feu au service de tous ;
- Troisième pilier : se remémorer les récits autour des anciens combattants, pour mieux les renouveler et ainsi développer les forces morales de la Nation ;
- Quatrième pilier : renforcer notre mémoire partagée, source de consolidation de nos alliances et source d'appartenance pour la jeunesse.

Ça m'a beaucoup frappée quand je suis venue à votre rencontre, les classes défense et mémoire qui sont ici — à quel point vous vous sentiez appartenir à ce pays quand vous participiez à ces classes. Et vous avez bien raison, parce que c'est bien à vous que tout cela s'adresse et c'est bien pour vous que tout cela est fait. J'ai été bouleversée, je dois dire, par votre engagement et par l'esprit civique dont vous faites preuve.

C'est bien pour ça qu'on se bat : pour préserver la liberté, la souveraineté, l'héritage dans lequel on a vécu et pour lequel nos anciens se sont battus. Merci de votre engagement et de votre présence aujourd'hui.

### **III. LES ASSISES DU MONDE COMBATTANT**

Au-delà de ces chantiers d'organisation et de mise en cohérence, je veux mettre en avant ce qui est ma conviction profonde : le monde combattant, et le patriotisme agissant qu'il porte de manière exemplaire, en actes, sont essentiels — et même pour reprendre le mot du général LECLERC, nécessaires, au monde de notre temps. Essentiels à la compréhension de ce qu'est notre Nation, dans sa diversité, sa richesse et sa vitalité. Essentiels dans la préparation de notre société aux défis que nous devons sans aucun doute affronter.

Nous devons dialoguer. On ne réfléchit jamais bien tout seul. Parfois chacun fait un peu tout de son côté et on n'allie pas nos forces, alors qu'on a tous les mêmes convictions sur la période qu'on traverse et sur les défis qu'on doit relever. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui ces Assises du monde combattant.

Je le dis clairement : c'est grâce à ce travail de mise en lumière, d'appropriation collective et de clarification des enjeux que les transformations institutionnelles que j'ai décrites pourront être engagées. C'est la raison pour laquelle, alors même que des options de réforme ont été préparées — y compris avec les administrateurs de l'Office et les organisations syndicales —, je n'utiliserai pas l'actualisation de la loi de programmation militaire pour modifier la gouvernance de l'ONaCVG. Mais il faudra, le moment venu, marquer une nouvelle étape dans la construction du lien de l'Office avec le monde combattant.

Ces Assises rassembleront les anciens combattants et leurs associations, les armées, les acteurs de la solidarité combattante, du monde de la recherche historique et de la culture — sans lesquels il n'est pas de mémoire vivante

—, les forces vives de la Nation, les organisations syndicales, les entreprises — à commencer par celles qui entretiennent déjà une mémoire combattante. Elles associeront les ministères directement concernés : Intérieur, Affaires étrangères, Culture, services du Premier ministre, Économie et Finances.

Les parlementaires, bien sûr, qui se font souvent les porte-voix de l'importance de ce monde combattant dans nos territoires — et je veux les en remercier ici, à l'Assemblée nationale comme au Sénat. Elles feront place au monde de la création, parce que c'est un récit en train de se faire et qu'il faut raconter. Et elles associeront nos alliés, particulièrement ceux avec lesquels nous partageons une mémoire combattante — et ils sont nombreux.

Je voulais remercier le général d'armée Thierry BURKHARD, ancien chef d'état-major des armées, d'avoir accepté d'être le grand garant du bon déroulé de ces Assises et d'incarner ainsi le rapprochement entre les armées et le monde combattant — un rapprochement tendanciel, qui est aujourd'hui le cas, et qui est important, car les armées qui travaillent pour les forces morales de la nation doivent pouvoir s'appuyer sur la force du monde combattant. Il a accepté, fidèle à son sens du devoir. J'ai pleine confiance dans sa capacité à mobiliser tous les acteurs pour déboucher sur des propositions concrètes.

Je vous propose donc quatre temps, quatre rendez-vous, ici, à Balard, dès le mois prochain.

### **Premier temps — La communauté du droit à réparation.**

D'abord le jeudi 28 mai après-midi, pour rassembler la communauté du droit à réparation qui a fondé le monde combattant moderne. Il s'agira de reprendre conscience de l'histoire, des principes et des enjeux qui ont fondé le monde combattant moderne. Ce temps permettra de revenir sur le sens du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, ses grandes évolutions, sur le bilan de la réforme de son contentieux, et peut-être sur un premier retour d'expérience d'Orion 2026 — qui a intégré cette dimension, je crois, pour la première fois de manière aussi affirmée. L'objectif est de mettre en valeur l'importance du fait combattant, de son accompagnement, et de s'interroger sur ce que pourraient être ses évolutions pour mieux l'accompagner à l'avenir.

### **Deuxième temps — Le rôle des corps intermédiaires et des associations combattantes.**

Nous nous retrouverons ensuite le jeudi 25 juin après-midi. Là, on vous écoutera plutôt, mesdames et messieurs. La marque du monde combattant depuis un siècle, c'est cet esprit paritaire unique en son genre. Les associations combattantes ont été au cœur de la construction même du ministère des Anciens Combattants au cours du premier XXe siècle. Ce temps rappellera leur rôle irremplaçable et la nécessité de préserver une culture du paritarisme. Mais il invitera aussi ces associations à prendre conscience des mutations profondes qu'elles vont connaître dans les dix prochaines années — et à s'y préparer lucidement.

Je sais, et je l'ai vu dans mes nombreux déplacements et dans mes dialogues avec vous, à quel point vous évoluez et renouvez vos pratiques. Il faut le faire savoir davantage, et aller vers les autres ministères et partenaires pour faire mieux connaître votre action, qui est essentielle.

### **Troisième temps — Une mémoire combattante vivante.**

Nous nous retrouverons une troisième fois, après l'été, en septembre, pour évoquer ce qui est peut-être la question la plus essentielle : comment garder vivante notre mémoire combattante dans une période très particulière.

La multiplication des récits, la guerre informationnelle, la falsification de l'histoire, le révisionnisme doivent nous appeler à réfléchir sur ce qu'on raconte sur hier — parce que c'est devenu un acte militant que de dire la vérité historique. C'est devenu un acte de foi que de lutter contre sa falsification. C'est une force extraordinaire. Nous avons des ressources immenses pour le faire, et c'est un dû : quand on laisse le révisionnisme prospérer, quand on laisse la falsification de l'histoire se faire en temps réel, on préempte la manière dont cela sera raconté dans le passé. Il faut donc se battre contre cela.

### **Quatrième temps — Une ouverture aux ressources des arts et de la culture**

Dans un contexte de guerre informationnelle croissante et de compétition entre puissances sur les terrains mémoriels, nous devons renforcer encore l'articulation entre arts, culture, mémoire et recherche historique. Je crois que la mémoire combattante répond aujourd'hui à une attente forte de notre société, un besoin de sens, de repères. Un besoin auquel le monde de l'art et de la culture répond, et nous pouvons nous en réjouir.

Cette année, au festival de Cannes, cette mémoire sera ainsi représentée pour la première fois par trois longs-métrages ayant bénéficié de l'accompagnement du ministère : La Bataille de Gaulle, évidemment, sur la naissance de la France Libre, par Antonin BAUDRY, le réalisateur du Chant du loup ; un film en compétition officielle

retraçant la vie de Jean MOULIN, par László NEMES réalisateur du Fils de Saul, Grand prix du Jury en 2015 ; et un film de Daniel AUTEUIL sur la résistance à la déportation de familles juives étrangères en 1942. C'est l'occasion de saluer l'action conduite depuis 10 ans par la mission Cinéma de ce ministère, qui travaille sur le temps long à ancrer notre histoire combattante dans les récits et les imaginaires — car c'est ça, aussi, une mémoire combattante vivante.

Mais je pense aussi à tous les créateurs dans les arts visuels et plastiques, la littérature, la musique et le chant, qui ont une sensibilité ouverte aux enjeux du monde combattant, et ne demanderaient qu'à partager leur talent au service de son rayonnement et de sa vitalité.

Après ces quatre temps, les Assises feront l'objet d'une restitution, sur le même format que celui d'aujourd'hui, à l'approche du 11 novembre — date qui symbolise le mieux la capacité fédératrice du monde combattant. Les actes des Assises seront également publiés, afin de porter dans l'espace public et la société civile le fruit de nos réflexions.

Je suis absolument convaincue que de ce dialogue sortiront des initiatives, des partages d'expériences, une structuration qui nous donnera de la visibilité pour l'avenir et nous permettra d'aller plus fort, plus loin, ensemble.

Vous l'aurez compris, le mouvement que nous engageons aujourd'hui a pour ambition de construire l'avenir du monde combattant, mais aussi, en un sens, de notre Nation. Il ne s'agit pas de tourner la page, mais de continuer à l'écrire.

Il s'agit de rester fidèles à ceux qui sont tombés. De tenir foi envers tous ceux qui ont été blessés, meurtris, marqués dans leur chair et leur esprit par ce qu'ils ont vécu au service de la France. De les accompagner avec dignité, à travers les quatre piliers que j'ai fixés : reconnaître le fait combattant, réparer les conséquences des sacrifices consentis pour la Nation, se remémorer les récits qui nous rassemblent autour de ces combats, renforcer nos mémoires partagées.

Il s'agit aussi de préparer notre société. De lui donner les ressources morales, culturelles et symboliques dont elle a besoin pour faire face à un monde qui redevient dangereux. Un monde où le pire peut nous être imposé, et où seule une Nation qui s'y est préparée pourra y résister.

Le monde combattant, dans toutes ses dimensions, est l'un des gardiens de cette préparation. C'est à ce titre qu'il nous faut le défendre, le transformer, lui accorder notre confiance et la lui renouveler pour les décennies qui viennent.

C'est ce que symbolisera la remise d'un fanion du 501<sup>e</sup> Régiment de chars de combat (RCC) à une classe de défense cet après-midi, sous le dôme des Invalides. Ce 501<sup>e</sup> RCC qui combattit pour la Libération au sein de la 2<sup>e</sup> DB, à qui fut léguée cette mission de conserver un « patriotisme agissant » — ce même régiment que j'ai retrouvé cet hiver, durant les fêtes, déployé en Roumanie, sur le flanc Est de l'Europe, dans le cadre de la mission Aigle.

Tout cela prouve qu'il faut bien faire les liens et les connexions pour expliquer comment le passé que nous connaissons, et que nous voulons mieux connaître, contribue à éclairer nos actions contemporaines.

Nous sommes les héritiers d'un esprit de résistance — celui de Marc Bloch, que nous honorerons au Panthéon dans quelques semaines, qui opposa à l'esprit de défaite ambiant un patriotisme en actes et une confiance en notre pays qu'il nous faut porter et honorer.

Ce soir, j'honorerai également ce devoir de mémoire au mémorial de la Shoah en lisant les noms de victimes parties de Beaune-la-Rolande vers Auschwitz en 1942.

À l'esprit de défaite, opposons un patriotisme agissant.

Pour tout cela, je compte vraiment sur vous.

Vive la République, et vive la France !

La direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) subventionne chaque année des **projets mémoriels liés aux conflits contemporains** auxquels la France a participé. Ces derniers mois, nous avons en particulier soutenu :

## RÉSISTANCES EN CHEMINS 2025

En 2025, dans le cadre de la commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP), la DMCA a soutenu financièrement onze journées de randonnées pédestres mémorielles organisées en Isère sur six hauts lieux de la Résistance : Autrans, Barraux (Haut Grésivaudan), Bourgoin-Jallieu (Nord-Isère), Crémieu (Nord-Isère), Grenoble et Virieu (Val du Dauphiné).

Ces journées mémorielles, sportives et pédagogiques ont permis aux élèves de mieux appréhender les enjeux de la lutte clandestine, notamment à travers la création de fausses cartes d'identité ou l'initiation aux techniques de codage utilisées par les résistants. Chaque journée s'est conclue par l'interprétation du Chant des Partisans, en hommage aux combattants de la liberté.

<https://www.laligue38.org/resistances-en-chemins/>



© liguedu38



© liguedu38

## COMITÉ DU MONUMENT NATIONAL DU HARTMANNSWILLERKOPF

Comme chaque année, la DMCA soutient la programmation culturelle, mémorielle, touristique et l'action pédagogique de l'Hartman-nswillerkopf.

Pour plus d'information:

<https://www.memorial-hwk.eu/fr/cmnhwk>



© CMNHWK

*Les demandes de subvention pour des projets mémoriels peuvent être déposées auprès de la DMCA par des personnes morales disposant d'un SIRET, par l'intermédiaire du portail "démarche numérique" (lien et informations:*

*<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/demande-subvention> )*

*Veillez noter que les subventions attribuées sont limitées au soutien de projets disposant de financements sur fonds propres ou diversifiés.*

## MISE EN VALEUR DU CIMETIÈRE MILITAIRE DE GABODE (DJIBOUTI) ET DE SON OSSUAIRE

L'année 2025 a vu la mise en valeur du carré militaire du cimetière de Gabode à Djibouti et la restauration en profondeur de l'ossuaire dont la dalle menaçait de s'effondrer. Une cinquantaine de sépultures situées dans le carré civil, ont également fait l'objet d'une restauration.

Ces restaurations ont été coordonnées par les Forces françaises stationnées à Djibouti (COMFOR) et ont nécessité l'emploi d'une main d'œuvre militaire.



Avant



Après



Avant



Après



## « ROUTE DES NAPOLÉONIENS »

### ACTION MÉMORIELLE RETRAÇANT LE PARCOURS DES SOLDATS NAPOLÉONIENS AYANT CONTRIBUÉ AUX LUTTES D'INDÉPENDANCE DES PAYS D'AMÉRIQUE DU SUD (ARGENTINE, CHILI, PÉROU ET URUGUAY).

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les territoires d'Amérique du Sud s'engagent dans des processus d'émancipation vis-à-vis de la couronne espagnole. À la suite de l'échec de l'intégration de ces colonies à l'Empire français en 1808, Napoléon Ier choisit de soutenir les mouvements indépendantistes, dans la perspective de favoriser l'émergence de nouveaux États, sous réserve de l'absence d'accords commerciaux avec l'Angleterre.

Un accord de coopération est ainsi conclu entre l'Empire français et les représentants de Simón Bolívar et Manuel Palacio Fajardo, prévoyant l'envoi d'armes, d'équipements et de spécialistes. La défaite de la campagne de Russie en 1812 empêche toutefois la mise en œuvre de cet engagement.

Malgré tout, à la chute de l'empire, de nombreux officiers issus des armées napoléoniennes, majoritairement français (souvent des demi-soldes) mais également européens, s'engagent volontairement dans les guerres d'indépendance sud-américaines. Plusieurs d'entre eux accèdent à des fonctions de premier plan aux côtés des principaux dirigeants militaires et politiques de l'époque.

Le rôle de ces militaires a été largement sous-estimé dans l'historiographie dans certains pays d'Amérique du Sud du XIX<sup>e</sup> siècle, marquée par la volonté de construire des récits fondateurs reposant sur des figures exclusivement nationales.



Depuis 2021, l'Ambassade de France et sa mission de défense au Chili soutiennent l'action mémorielle de la Fondation des Napoléoniens du Chili. À partir de 2022, la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées et des anciens combattants, a contribué financièrement à cette action de mémoire partagée et a soutenu ces actions conduisant à la création de la Route des Napoléoniens.

Initiée au Chili, cette route mémorielle s'est étendue à l'Argentine en 2023 puis à l'Uruguay en 2025, avec une extension prévue au Pérou à partir de 2026. Elle vise à reconnaître et à valoriser l'engagement d'environ 2 000 soldats napoléoniens ayant participé aux guerres d'indépendance en Amérique latine, à travers la préservation et la mise en valeur de sites et de monuments historiques.

À ce jour, 26 plaques commémoratives ont été inaugurées : 17 au Chili, 7 en Argentine, une en Uruguay et une en France (La Seyne-sur-Mer). De nouvelles inaugurations sont prévues en 2026 en Argentine, au Pérou et au Chili. Ces plaques ont été posées notamment dans des musées, divers sites historiques, centre culturels locaux, entre autres.

Ce travail de recherche et de mémoire a suscité un engouement local, aboutissant à la reconnaissance officielle de ces hommes qui ont joué un rôle clé dans l'indépendance des pays sud-américains.

Enfin, ce projet repose sur les travaux scientifiques menés depuis plus de vingt ans par M. Patrick Puigmal, historien et président de la Fondation, ainsi que sur l'action de M. Marc Turrel, vice-président, en charge de l'édition, de la recherche et de la communication. Il constitue le fruit d'une coopération étroite entre la Fondation des Napoléoniens, la mission de défense au Chili et la DMCA.





## 2025 - DOCUMENTAIRES : UNE ANNÉE EN CHIFFRES



## 2025 - SOUTIEN À L'ÉDITION : UNE ANNÉE EN CHIFFRES



# LE MINISTÈRE DES ARMÉES PRÉSENTE

## REVUE LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE, « LES SCIENCES ET LA GUERRE »

Dans ce numéro de la revue Les Chemins de la Mémoire, découvrez comment la science a profondément transformé les guerres contemporaines : avancées médicales, comme les campagnes de vaccination qui ont sauvé des vies durant la Grande Guerre, mais aussi armes de destruction massive, telle la bombe atomique. Une invitation à mieux comprendre cet héritage complexe et l'empreinte durable des sciences sur les conflits.

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/les-sciences-et-la-guerre>



## REVUE LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE, « LA MARINE A 400 ANS »

En 1626, les lettres patentes signées du roi Louis XIII actent la naissance en France d'une Marine d'État permanente et organisée. C'est par l'analyse de cette archive que s'ouvre ce nouveau numéro de la revue Les Chemins de la mémoire.

Retrouvez cette longue histoire de quatre siècles et les grandes étapes de son évolution dans le dossier, suivi d'un éclairage sur les porte-avions français.

Le numéro est consultable en ligne, sur le site internet Chemins de mémoire :

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/la-marine-400-ans>



## LE GÉNÉRAL DREYFUS

Par la loi du 17 novembre 2025, la Nation française promet, à titre posthume, Alfred Dreyfus au grade de général de brigade.

Pour rappel, par communiqué publié sur le site de l'Élysée, le 12 juillet 2025, le président de la République annonce la création d'une nouvelle journée nationale commémorative, le 12 juillet, pour honorer la mémoire d'Alfred Dreyfus et plus globalement pour « la victoire de la justice et de la vérité contre la haine et l'antisémitisme ». La date du 12 juillet correspond non seulement à celle du décès d'Alfred Dreyfus (12 juillet 1935) mais surtout à la reconnaissance par la cour de Cassation de son innocence des accusations portées à son encontre (12 juillet 1906).

## CRÉATION DE L'AGRAFE « MONDE COMBATTANT »

La création de l'agrafe « Monde combattant » par l'arrêté du 28 novembre 2024 fixant la liste des inscriptions portées sur les agrafes de la médaille de la défense nationale, permet de récompenser les mérites nouveaux des personnes qui œuvrent actuellement et depuis plusieurs années par leurs actions personnelles, significatives ou durables, ou par l'exercice de fonctions au sein du monde combattant associatif, à la défense des intérêts moraux et matériels des anciens combattants et victimes de guerre, à la perpétuation de la mémoire des conflits contemporains, à la transmission du devoir de mémoire aux jeunes générations ou au développement du lien armées-nation.



## EN 2026, LA MARINE NATIONALE FÊTE SES 400 ANS D'EXISTENCE

Instituée en 1626, sous l'impulsion du cardinal de Richelieu, notre Marine nationale protège les Français sur tous les océans et demeure un pilier de la défense de notre pays et de sa souveraineté.

Elle souhaite que son 400e anniversaire soit un moment de fierté populaire et national, tourné vers la jeunesse et les territoires. Les célébrations des 400 ans seront donc l'occasion de mettre en lumière notre héritage maritime à travers de nombreux événements

Pour en savoir plus :

<https://www.defense.gouv.fr/marine/400-ans-marine/400-ans-marine-nationale>

Pour assister aux événements organisés :

<https://www.defense.gouv.fr/marine/400-ans-marine/nos-evenements>

Pour proposer un projet à la labellisation :

<https://www.defense.gouv.fr/marine/400-ans-marine/participer-aux-celebrations>



## OPEX

Sur le monument aux Morts pour la France en opérations extérieures (haut lieu de la mémoire nationale) dédié aux opérations extérieures (OPEX) situé dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, la DMCA travaille actuellement, à la demande de la ministre déléguée auprès de la ministre des armées et des anciens combattants, à l'inscription des noms de "Morts pour la France" en opérations extérieures avant 1963 (hors Indochine et Afrique du Nord).

Aussi, des plaques mentionnant les noms des militaires morts pour la France dans le cadre de la mission de l'organisme des Nations unies chargée de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient en 1948 (ONUST), lors de l'intervention française à Suez en 1956 et au sein du bataillon français de l'ONU en Corée seront les premières à être apposées sur le monument en 2026.

## INAUGURATION DES DOUZE PLAQUES MÉMORIELLES DE SOLDATS FRANÇAIS MORTS EN AFGHANISTAN ET AU SAHEL

Des plaques commémoratives étaient installées au sein des bases françaises de Gao et de Kaboul, portant les noms de soldats français morts sur ces théâtres d'opérations.

Elles sont aujourd'hui installées au ministère des armées sur le site de Balard et ont été inaugurées le 20 janvier dernier par le général d'armée aérienne Fabien MANDON, chef d'état-major des armées (CEMA).



## SERVICE NATIONAL : LES CANDIDATURES SONT OUVERTES

Cet engagement militaire de 10 mois est ouvert à tous les Français et Françaises, âgés de 18 à 25 ans. Ils accompliront des missions concrètes et utiles au service de la Défense, sur l'ensemble du territoire national.

Il accueillera une première cohorte de 3000 jeunes dès septembre prochain.



## CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION : ANNONCE OFFICIELLE DU THÈME POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Ce concours réunit chaque année près de 40.000 élèves qui produisent, autour d'un thème spécifique, des travaux de réflexion, des exposés ou des créations artistiques en lien avec ce thème. Les projets sont évalués par un jury et des prix sont décernés aux meilleurs travaux. Pour la session 2026-2027, le thème retenu est « Les étrangers dans la Résistance ».



## SIXIÈME ÉDITION DU PRIX DE LA BANDE DESSINÉE « LES GALONS DE LA BD »

Afin de soutenir la création artistique, le ministère des Armées et des Anciens combattants a créé son propre prix de la bande dessinée, « les Galons de la BD », dont la première édition a eu lieu en 2021. Ce prix vise à récompenser des créations récentes et originales traitant du fait militaire, des conflits armés, de leurs origines comme de leurs conséquences, vécus par les militaires comme par les civils.

Les Galons de la BD confirment leur succès avec 97 œuvres reçues cette année, proposées par 32 maisons d'édition.

21 titres ont été sélectionnés pour concourir aux Grand Prix, Prix Histoire et Prix Jeunesse.

Les lauréats de ces trois prix seront annoncés en mai 2026.





# AGENDA MÉMORIEL

## ANNÉE MÉMORIELLE 2026

- 19 mars : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ;
- 26 avril : journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation ;
- 8 mai : commémoration de la victoire de 1945 ;
- 10 Mai : fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme ;
- 27 mai : journée nationale de la Résistance ;
- 8 juin : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine ;
- 18 juin : journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940 ;
- 23 juin : panthéonisation de Marc Bloch ;
- 12 juillet : journée de commémoration nationale pour Alfred Dreyfus, pour la victoire de la justice et de la vérité contre la haine et l'antisémitisme ;
- 19 juillet : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France ;
- 25 septembre : journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives ;
- 11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France ;
- 5 décembre : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France, aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux personnes disparues, aux populations civiles victimes de massacres ou d'exactions et aux victimes civiles de la guerre pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

## AGENDA DU MONDE COMBATTANT

La lettre d'information du monde combattant est publiée  
chaque trimestre.

Si vous souhaitez que vos événements apparaissent sur l'agenda  
du monde combattant, merci de transmettre vos actions en mentionnant l'objet, la date et le lieu à  
l'adresse suivante: [quentin.tissot@intradef.gouv.fr](mailto:quentin.tissot@intradef.gouv.fr)

### LA LOI SUR LES CIMETIÈRES MILITAIRES A EU 110 ANS

29 décembre 1915, l'assemblée nationale adopte une loi « concernant les lieux de sépultures à établir pour les soldats des armées françaises et alliées décédés pendant la durée de la guerre ». Ce texte vise les militaires « décédés des suites de leurs blessures ou de maladies contractées aux armées ». Cette loi, qui vient compléter celle de juillet 1915 sur la mention « Mort pour la France », fixe également un cadre pour l'édification juridique, domaniale et sanitaire des cimetières militaires.

### LES PRINCIPES DU CIMETIÈRE MILITAIRE « À LA FRANÇAISE »

- regroupement systématique des corps dans de grands cimetières militaires érigés à des endroits historiquement puissants et, si possible, au bord d'axes routiers principaux ;
- équité dans l'inhumation avec des modèles de monuments funéraires standardisés et représentatifs des principales religions de l'Empire et des non-croyants ;
- composition générale : une entrée monumentalisée, une allée principale, une place d'armes, un mât des couleurs, des ossuaires recueillant les « inconnus » et des tombes individuelles ordonnées pour les corps identifiés comme une troupe en revue.



*Tombs de la nécropole de Saint-Nizier-du-Moucherotte, dans le Vercors  
© ECPAD.*

### LE RÔLE DE LA DMCA

L'Etat est responsable de plus de 3 400 lieux de mémoire en France et dans le monde, dont la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des Armées et des Anciens combattants dirige la politique de conservation et d'entretien.

En France, ce patrimoine mémoriel est constitué de 290 nécropoles nationales, de 10 hauts lieux de la mémoire nationale, qui accueillent pour certains des sépultures, et de plus de 2 000 carrés militaires. Leur l'entretien est confié à l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre.

En outre, la DMCA est en charge de 47 cimetières militaires ultramarins, entretenus par les commandements supérieurs des forces armées.

A l'étranger, ce sont plus de 1 000 lieux de sépultures, situés dans 90 pays, qui sont placés sous sa responsabilité et gérés par les missions de défense.

La DMCA pilote et finance les actions d'entretien, de restauration et de valorisation de ces sites, contribuant ainsi au développement du tourisme de mémoire et à l'attractivité des territoires.

Les cimetières militaires étrangers situés sur le sol français sont quant à eux gérés par des organismes étrangers, mais le foncier demeure propriété de l'Etat français. Ils sont à ce titre placés sous la responsabilité de la DMCA, qui travaille étroitement avec les organismes étrangers gestionnaires.

### 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE RENÉ CASSIN

Grièvement blessé pendant la première guerre mondiale, rédacteur des accords Churchill - De Gaulle en 1940, membre du gouvernement provisoire de la République française de 1941 à 1944, compagnon de la libération, cofondateur de l'Unesco en 1945, principal artisan de la déclaration universelle des Droits de l'Homme en 1948, vice-président du Conseil d'État de 1944 à 1959, président de la Cour européenne des droits de l'homme de 1965 à 1968, récipiendaire du Prix Nobel de la paix, grand humaniste, René Cassin est décédé à Paris le 20 février 1976.

Il consacra sa vie à "effacer toute frontière entre les hommes, reconnaissant à chacun d'entre eux les mêmes droits inséparables à la dignité d'être".

Il repose depuis 1987 au Panthéon.

A l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, une journée d'hommage lui a été consacrée le 20 février 2026 à l'Institut de France complétée par une cérémonie d'hommage au Panthéon organisée par l'Union Fédérale en partenariat avec l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) qu'il contribua à créer.

#### EXTRAITS CHOISIS DU DISCOURS DE GÉRARD RUFFIER-MONET – PRÉSIDENT DE L'UNION FÉDÉRALE, PRONONCÉ AU PANTHÉON, LE 20/02/2026

“René CASSIN occupera différents postes au sein de l'Union fédérale, dont celui de Secrétaire général en 1920 et de Président en 1922.

Dès 1920, il comprend que les anciens combattants doivent user de leur expérience de la guerre pour sauvegarder et organiser la Paix. En 1921, il devient membre de la délégation française à la Société des Nations, actuelle Organisation des Nations Unies.

Dénommé « Père des pupilles de la Nation » René CASSIN est à l'origine de la carte du Combattant en 1926 et obtient la retraite du combattant en 1930. “

“L'Union fédérale garde en héritage la pensée de René CASSIN. Pour ce que nous sommes et ce que nous voulons être, œuvrons autant que faire se peut pour rétablir la Paix entre les Nations et n'hésitons jamais à dénoncer la barbarie d'où qu'elle vienne. C'est pour préserver ce précieux héritage que nous sommes ici aujourd'hui afin d'honorer la mémoire de celui qui nous l'a donné.”

